

Pays de la Loire, Mayenne
Sainte-Marie-du-Bois
18 rue Jacques-François-Dujarie

Église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption de Sainte-Marie-du-Bois

Références du dossier

Numéro de dossier : IA53004235
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Canton de Lassay-les-Châteaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocabulaire : Notre-Dame-de-l'Assomption

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2023, D, 41

Historique

L'abbé Angot, dans son dictionnaire, cite une première mention textuelle de l'édifice au XIIe siècle : "D'après un inventaire des titres de Beaulieu cité par Cauvin, Guillaume de Passavant (1145-1187) donna l'église à cette abbaye". L'église est à ce titre un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Beaulieu (au Mans) et conserve ce statut jusqu'au XVIIIe siècle. Au XIIIe siècle, Etienne Ussirard, chanoine de Beaulieu et prieur de Saint-Fraimbault sur-Pisse, lui fait don d'un calice et d'ornements sacrés.

L'édifice actuel a été entièrement reconstruit au cours de la 2e moitié du XIXe siècle. De l'église antérieure, il ne reste rien, hormis ce que nous en disent les archives. Celle-ci ne devait pas être postérieure au XIIe siècle et a dû être reprise au fil des siècles. L'abbé Angot signale que les boiseries du chœur portaient une inscription évoquant l'incendie de l'église par les Huguenots. Un devis des réparations à faire est dressé en 1778, nous offrant quelques maigres éléments de description de l'église primitive : elle devait comporter une nef unique, lambrissée, longue d'environ 14 m (45 pieds), des sablières visibles, un chevet plat et une tour-porche dominée par un petit clocher charpenté.

Ce devis présente l'église dans un état de dégradation avancé, certains murs étant proches de l'écroulement, selon ce texte. Au début du XIXe siècle, des travaux ont dû palier au plus urgent, puisque des délibérations des années 1860, bien que décrivant encore l'église comme étant en ruine et dangereuse pour les fidèles, évoquent les réparations réalisées une cinquantaine d'années auparavant.

En 1864, la fabrique décide donc de reconstruire l'église plutôt que d'effectuer des travaux partiels, faisant donc "l'abandon des débris de l'ancienne église". La source des financements est triple : fabrique, souscriptions des habitants et Etat. Les plans mentionnés dans les comptes de la fabrique ont été dressés par François Godin, architecte à Lassay, qui a également dessiné ceux des églises suivantes : Saint-Fraimbault de Lassay-les-Châteaux ; Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Charchigné ; Saint-Laurent de la Baroche-Gondouin ; Saint-Médard de Courberie ; L'Immaculée-Conception de Hercé ; Saint-Martin de Loupfougères ; et Saint-Martin de Chevaigné-du-Maine. En avril 1869, l'architecte diocésain, Monseigneur Eugène Nicolas Lambert (1810-1875) constate que "le chœur et les transepts sont aujourd'hui exécutés". Le décor est achevé par le sculpteur Pierre Boulay en 1871, date inscrite dans la croisée du transept.

Dates : 1868 (daté par source), 1871 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : François Godin (architecte, attribution par source), Pierre Boulay (sculpteur, signature)

Description

L'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption de Sainte-Marie-du-Bois se situe dans le bourg de la commune. La configuration actuelle de la place de l'église reprend celle de l'ancien enclos paroissial qui comprenait le cimetière, comme nous pouvons l'observer sur le cadastre napoléonien, mais qui a par la suite été déplacé au sud-ouest du bourg.

L'édifice présente un plan simple à nef unique, orienté est-ouest, dont le transept et le chœur sont dépourvus d'absidioles. La sacristie, de plan carré, comprise entre le bras sud du transept et le chœur, est un ajout postérieur au chantier de construction de l'édifice. La travée occidentale est surmontée d'un clocher-porche, qui donne de la hauteur à l'ensemble de l'édifice. Il s'agit d'une tour carrée couverte d'une flèche, entourée de quatre petites lucarnes à fronton. Le mur-pignon occidental est composé de trois registres : une porte en plein cintre, une rosace (dont le modèle est similaire à celle de l'église de la Baroche-Gondouin) et une petite baie. La façade est supportée par deux contreforts jumelés. Le pignon occidental, ainsi que les pignons des bras sud et nord du transept, sont rehaussés d'une corniche surmontée d'une croix latine.

La nef est supportée par quatre contreforts. L'encadrement des fenêtres est en granit gris. L'usage de ce matériau contraste fortement avec l'appareil de moellon de granit roux équarri employé pour l'ensemble de l'édifice à l'exception du chaînage d'angle de la tour de clocher. Les baies des bras du transept sont aveugles et bouchées par un appareil décoratif de petits moellons de granit. Les quatre baies alternent les motifs : en damier et en maille. Les baies étaient prévues de cette manière puisque, à l'intérieur, le triforium est également aveugle. Il s'agit donc de baies décoratives qui aiment l'aspect extérieur de l'édifice et contribuent à poursuivre une pratique architecturale traditionnelle. Chaque bras de transept est percé d'une porte, côté occidental. Ces deux portes se présentent comme une réduction du portail occidental avec une construction en arc-en-plein-cintre, un chaînage d'angle en granit gris et une corniche qui surmonte l'arc, cette même frise est employée pour les baies de la nef et du transept. Les baies sont toutes surmontées d'un larmier, qui se prolonge en cordon décoratif au nu des murs.

De l'extérieur, cette église est très similaire à Saint-Fraimbault de Lassay-les-Châteaux, construite par le même architecte (François Godin). L'abbé Angot relève également cette ressemblance et décrit l'église de Sainte-Marie comme une "réduction de celle de Lassay de style roman". La nef et le chœur sont couverts par une voûte d'ogives sur arcs doubleaux en plein cintre. Les murs sont recouverts d'un enduit blanc à l'exception du chœur qui est en moellon de calcaire équarri. Les deux bras du transept sont ornés d'un faux triforium composé de cinq baies aveugles avec colonnettes engagées et arc-en-plein-cintre, soutenus par une corniche en granit. Les chapiteaux qui ornent la nef, le chœur et les bras du transept puisent leur répertoire iconographique dans les motifs médiévaux et plus particulièrement ceux de l'art roman. En effet, au XIXe siècle se manifeste un regain d'intérêt pour l'art médiéval. L'architecte Eugène Viollet-Le-Duc, qui restitue dans ses restaurations et constructions une vision "modernisée" de l'art médiéval, est une grande figure de ce mouvement. Ce dernier a fourni les dessins du Château du Tertre d'Ambrières-les-Vallées et il est possible qu'il ait orienté la production architecturale et sculpturale des environs. Les figures fantaisistes de faune et de flore, et de personnages grotesques sont donc en accord avec une production sculpturale contemporaine. Elles rappellent d'ailleurs les travaux de sculpture dans la salle des arcades du palais Dobrée, dont une partie a été dessinée par Viollet-Le-Duc.

Sur deux des tailloirs de la croisée du transept (bras nord), sont indiqués que les travaux de sculpture ont été effectués par P. Boulay en 1871. A côté le nom de "Monseigneur Oger, curé", est également inscrit. Il s'agit sans doute du prêtre qui a commandé l'ensemble sculpté : Théophile Oger, qui reprend la cure en 1866 jusqu'à sa mort en 1891 (Angot). Néanmoins, ces deux personnes ne sont pas mentionnées dans les archives relatives à la commande. Deux écus sont disposés dans un des chapiteaux, le premier est d'azur à trois trèfles, qui correspond à la famille du Bois, tandis que le second est de gueule à trois maillets tannés, qui correspond à la famille d'Aubert. Une seconde paire d'écu se retrouve sur le tailloir d'à côté, l'un est d'azur, au chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un cœur, correspond à la famille Le Marchand du Cassel. Le second présente un écu d'argent à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets, correspond à la famille de Blois. Dans son armorial, l'abbé Angot ne mentionne pas ces familles, toutefois, il indique qu'il est fréquent de trouver des armoiries sur les chapiteaux, et plus particulièrement à proximité du chœur. On retrouve ce même agencement des écus sur les chapiteaux du chœur de l'église de la Baroche-Gondouin. On constate par ailleurs que le décor du chœur et de la croisée du transept sont bien plus développés que ceux de la nef (les chapiteaux sont plus larges, plus imposants et portent plus de figures), pour mettre en valeur cette partie sacrée de l'édifice.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan en croix latine

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Mayenne ; O 1042-4.
Église. 1861-1871.
- Archives départementales de la Mayenne. Série G : 607 G 7. **Réparations à l'église (devis)**. 1778.

Bibliographie

- ANGOT, Alphonse-Victor (abbé). **Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne**. Laval : Goupil, 1903.

Annexe 1

"Réparation à l'église - devis de 1778" Sainte-Marie-du-Bois. AD Mayenne ; 607 G 14

f.1

Le long du bas-côté de la nef laquelle a 45 pieds de longueur sur onze pied de hauteur le mur est surplombé et lézardé et par conséquent à refaire à neuf en refaisant ce mur il est [?] de lui donner trois pieds de hauteur plus qu'il n'a, c'est-à-dire quatorze pieds au total deux desquels pieds de hauteur seraient employés aux fondements du dit mur les dit commissaires ayant déclarés que ceux lui sur lesquels il existe ne font pas [crepi] solide qualité faut et grand a d'autre pied il seraient à la portée de la charpente et à construire deux croisée dans le [dit mur cotiere] d'une manière à rendre l'église beaucoup

f.1v

plus claire qu'elle n'est en refermant le présent article et refasse que les quarante-cinq pieds de longueur sur les quatorze de hauteur donne dix-sept toises et demi des [Maçonnil]. Ensuite ayant examiné au bout une partie des pignons adossé à la tour, de dix pieds de longueur sur quatorze de hauteur compris les fondements et la partie de poutre en adossement à la dite tour ce qui forme cinq toises et demi nous en tirons que le tout est à refaire à neuf. Et pour que les dits murs à refaire soient d'une construction solide, nous disons qu'ils doivent avoir deux pieds et demi d'épaisseur dans leur fondation jusqu'au rez de terre ensuite deux pieds trois pouces qui se réduiront à deux pieds à l'extrémité de leur hauteur plus que pour faire les dits murs à chaux et sable il faut quatre pipes de chaux que nous estimons pouvoir couter toutes vendues sur les lieux cent livres cy ...100

Plus il faut vingt chartées de sable de rivière estimées devoir couter [vendues] cinquante livres cy....50

Plus il faut trente-cinq chartées de la meilleure pierre du canton c'est-à-dire de la paroisse lesquelles ont été estimées quatre-vingt-sept livres cy...87

Ce qui fait cinquante sols la chartée. Et pour ce qui est de la main d'œuvre c'est-à-dire du travail à refaire les ouvrages cy dessus nous estimons qu'il en coutera la somme de cent trente-huit livre cy...138

A raison de six livres la toise et à condition que les dits murs seront après crépis en dehors et par dedans et aussi blanchis par dedans et de démolir les murs ensemble [?] de ce sui danger les fondements jusqu'au solide. Après quoi nous estimons que les deux croisées qui sont construites dans le mur coté est cotiere doivent être des pierres de taille et a croix chacune quatre pieds et demi de hauteur sur deux pieds et demi de largeur et huit pouces d'embrasure de chaque côté qui fait beaucoup de pierre de taille en ayant bien pesé de l'ancienne qui puisse servir que chacune des croisées sera couverte d'un morceau de bois de six pouces d'écarissage et avons aussi estimé que le tout coutera y compris la façon de somme des vingt-quatre livres cy...24

Plus disons qu'à chacune des croisées il faut quatre barreaux de fer d'un pouce d'écart et une autre barre de percée

f.2

que je mettrai en travers pour appuyer les barreaux et que les dites croisées soient garnies de vitres en plomb et des vergettes pour soutenir les dites vitres et que nous estimons soixante-quinze livres cy...75

Au moyen de la reconstruction du mur cotier la porte qui se trouvé pratiqué en i celui sera aussi à refaire en pierre de taille et pour cet effet il faudra aussi des pentes et gonds une porte formée de planches de bout avec lambourdes et une clanche et verouil les vieux ne valant plus rien et estimons que les objets détaillés au présent article couteront trente et une livres cy...31

Dans la partie de pignon ci-dessus arbitrée devoir être refaite il existe une croisée qu'il sera nécessaire d'y laisser subsister lors de la reconstruction mais pour cet effet il faudra quatre pieds de pierre de taille par supplément à l'ancienne et replacer deux barreaux de fer et le vitrage de la dite croisée qui est de deux pieds neuf pouces de hauteur sur un pied huit pouces de largeur et estimons que cet article coutera 7

Ensuite avons vu et visité la charpente de dessus partie de la nef et bas-côtés du côté de l'évangile et ce fait nous rapportons quelle doit être reformée que pour cet effet il faut deux sablières de chacune 45 pieds de longueur montées en bois parties et assemblées avec des traverses, celle des sablières qui sera placée du côté intérieur avancera ou faillira de quatre pouces afin de recevoir le lambris elle aura dix pouces de largeur sur cinq d'épaisseur, l'autre sablière n'aura surement que cinq pouces sur six pouces d'écart. Plus il faut une filière de quarante-cinq pieds de longueur sur sept à huit pouces d'écart [rentecé] en bois partie et supportée par sept jambettes posées à tenons et mortaises sur la sablière de dessus les arcades d'entre la nef et bas-côté lesquelles jambettes seront de cinq pieds et demi de longueur sur quatre à cinq pouces d'écartage et quatre liens de chacun trois pieds de long sur quatre pouces de quatre pour empêcher le roulement de la dite filière. Plus sept morceaux de bois de charpente de cinq pieds et demi de longueur sur quarante pouces d'écartage à attacher en pauvre sur les chevrons de la nef. Plus dix-sept chevrons de trente pieds de longueur sur quatre pouces et quatre pouces six ligères des quatre rentes sur la filière, dix-sept blochets de deux pieds de long sur cinq pouces d'écartage qui seront posées sur les sablières du bas-côté dix-sept jambettes assemblées des dits blochets aux dits chevrons afin de

f.2v

recevoir le lambris du bas-côté lesquelles jambettes auront deux pieds et demi de long et quatre pouces d'écart dix-sept liens centrés de cinq pieds et demi de longueur pour recevoir les dits lambris du bas-côté lesquels seront posés sur la sablière du dessus l'arcade et assemblés aux dits chevrons dix-sept contrefiches qui seront posées à la moitié du chevron à partir de la filière au fête de la nef et à pour soutenir les nouveaux chevron lesquelles contrefiches seront attachées à clous et auront trois pieds et demi de long sur quatre pouces d'écart. Plus sept chevrons vis-à-vis la tour des vingt un pieds de long, sept blochets pour recevoir le lambris du bas-côté de deux pieds et demi de longueur sur quatre pouces d'écart cinq liens cintrés de cinq pieds et demi de long qui seront assemblés dans les chevrons sur la même sablière de dessus l'arcade pour recevoir le lambris de vis-à-vis la tour. Et pour faire et fournir tous les dits ouvrages nous estimons qu'il en coutera la somme de quatre cent soixante livres ...460

Et après avoir vaqué jusqu'à sept heure de l'après-midi sans discontinuation si ce n'est depuis midi jusqu'à dix heures tenues de notre diner nous avons permis la vacation à demain matin huit heures du matin en la dite église ou les parties ont promis de se trouver pour être présent à la continuation de nos opérations. [...] François Lambour et Mathurin Amiard experts. Ayant vu et sujettes la couverture qui est en tuile et ardoise et qui contient trente-six toises nous rapportons qu'elle est à refaire à neuf et que pour couvrir d'ardoise neuve au défaut de la vieille et mettre deux chaux lattes entre chaque chevron ensemble couvrir latte doublier boyau clous et pour la main d'œuvre il en coutera la somme de trois cent soixante-trois livres cy...363

à condition que l'ardoise sera prises aux carrières de chatenoux paroisse de javeron et de la couverture.

f.3

Ensuite ayant examiné les lambris de depuis la nef et bas-côtés il se trouve qu'il est pour la plus grande partie pourri et usé par vétusté et par conséquent à refaire à neuf lequel lambris contient quarante toises et demi et estimons qu'il coutera à refaire et fournir en lambris en beau bois de chêne la somme de quatre cent cinq livres cy...405

Après quoi examen il existe faite de la couverture de [?]. De plus la chapelle St Jean nous rappelons qu'elle est à refaire à neuf la latte et le clou avec lequel sont attachées les ardoises était usé par vétusté que cette couverture contient onze toises compris trois toises en roc (en granit) sur le chœur qui font bonnes et qui pourraient encore subsister si les choses [s'ensuivaient] ou elles sont mais comme la dite charpente sera [exaulpée] et que par cette unisson l'un refaisait être fait sans que l'autre le soit nous estimons qu'il faut deux filières l'une de douze pieds de long sur six à sept pouces d'écart et l'autre de neuf pieds de longueur même écart cent vingt pieds chevron de la latte boyau doublés chaux latte clou et ardoises qui sera prise aux dites carrières des chatenoux et que le tout coutera y compris le travail de l'ouvrier la somme de deux cent sept livres cy...207

Nous avons trouvé qu'il y a une demie toise de lambris à refaire à neuf à la chapelle St Jean en bon bois de chêne et une demie toise de plafond [en terapis] entre l'arcade et les [t]ivaux de la chapelle et que nous estimons devoir couter ...12

Ensuite rapportons que le pavé de la nef de la dite église et les bas-côtés est pour la plus grande partie [s]ouspée cassé et rempli de cavité n'étant que de pierre que l'on trouve en ce canton pierre d'arjalette [nou diepée mi lisée] et estimons que pour refaire le dit pavé à neuf qui contient trente-trois toises fournis la pierre ne ce paire qui sera prise dans les cantons l'a taillé et pose sans cependant que l'ouvrier soit [teur] de remettre la dite pierre à l'échantillon il en coutera la somme de cent trente-deux livres ...132

Après quoi vu la tour ou clocher nous estimerons qu'il sera nécessaire de faire une toise de [maçonnerie] en recherche [dent à scie] en différents endroits où elle est dégradée ensemble détruite [crépée] à chaux et sable en dehors que pour ce faire il faut deux pipes de chaux du sable de rivière et qu'il en coutera compris le salaire de l'ouvrier soixante-douze livres cy...72

Pour réparer les [crepissages] de l'usure et la reblanchir à l'entrée avec de la chaux estimons qu'il faut quinze livres cy...15 Il se trouve quatre toises de couverture à refaire à côté de la tour du côté du [iridy] pour cet effet il faut de l'ardoise plate clou chaux latte et autres matériaux estimés quarante livres ...40

f.3v

Et pour réparer le surplus de la couverture dessus la nef et charpente et celle du clocher en tuile et ardoise nous estimons qu'il en coutera douze livres cy ...12

Enfin ce regroupant les dits commissaires nous avons vu et existé un jubé ou tribune placé au-dessus de la grande porte et principale entrée de l'église et en dedans d'icelle dans laquelle on monte par un escalier en l'air et qui est de vingt pieds de longueur sur sept pieds de largeur après quoi nous estimons que cette tribune ne paraît être à besoin d'être pavée et l'escalier refait à neuf mais nous observons que ce serait une dépense bien inutile attendre que cette tribune vu paraît être d'aucune utilité et qu'au contraire elle vaut la dite église obscure et sombre dans l'endroit où elle est située pourquoi nous croyons s'être dispensés de faire aucune estimation des réparations à faire à la dite tribune à joindre d'ailleurs que les parties en reconnaissant la vérité de notre observation elle se proposent de faire détruire la dite tribune et cependant nous estimons la valeur de la dite tribune et escalier à vingt livres. Et sont généralement toutes les estimations que se sont trouvées à faire sur les objets tombant en charge aux dits habitants et biens tenants de la dite paroisse dans lesquels nous déclarons persister et après avoir calculé le montant de la dite estimation des réfection et réparations à faire elles se sont trouvées monter au total à la somme de deux mille deux cent trente livres dix sols cy....2230,10

Après quoi nous avons sur le champ donné lecture aux parties de notre procès-verbal en entier. Et ce fait avons arrêté notre dit présent procès-verbal, en la dite église sur les sept heures du soir après avoir vaqué sans discontinuation si ce n'est pour prendre notre repas les dits jour et [au] que de plus en présence des dits parties qui ont figurés avec nous experts susdits et soussignés. Et avant la signature du présent les dits parties ont reconnu qu'entre les deux jours de vacation [lydepaus] par nous employés nous avons encore vaqué le quinze du dit mois de juin en forte à nous mettre dans le cas de les rédiger les 16 et 17 juin ce que d'ailleurs nous affirmons véritable. f.4L'adjudication faite le 30 août 1778 à mathurin quellier pour la somme 1765 et pour frais 1670.

Annexe 2

Reconstruction de l'église de Sainte-Marie-du-Bois. AD Mayenne ; O 1042/4

1er décembre 1863 : "le maire a exposé au conseil municipal que le conseil de fabrique était dans l'intention de faire reconstruire le [cœur] et les deux chapelles de l'église de cette commune vu que ces différentes parties de l'église sont en très mauvaise réparation et menacent ruine, [il à en] même temps présenté au conseil municipal un devis dressé par **M. Godin architecte à Lassay** et les plans concernant la dite construction, il a en même temps fait observer que la fabrique se chargeait de subvenir à ses dépenses au [bou] de ses ressources et d'une souscription qui a été ouverte à cet effet, Le conseil de fabrique demande en même temps que le conseil municipal fasse l'abandon des débris de l'ancienne église...".

Annexe 3

Reconstruction de l'église de Sainte-Marie-du-Bois. AD Mayenne ; O 1042/4

1869 : "considérant que la nécessité de la **reconstruction totale de l'église de Sainte-Marie-du-Bois** est incontestable et urgente que la commune est dans l'impossibilité absolue de venir en aide à la fabrique dans la dépense restant à faire ; que les souscriptions offertes par les habitants et garanties par le desservant qui s'élèvent à 11 000 francs équivalent à une imposition extraordinaire de vingt centimes pendant douze ans...".

Illustrations



Carte postale de l'église
de Sainte-Marie-du-Bois.
Repro. Morgane Acou-Le Noan
IVR52_20205300497NUCA



L'église de Sainte-Marie-
du-Bois, vue depuis l'ouest.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300678NUCA



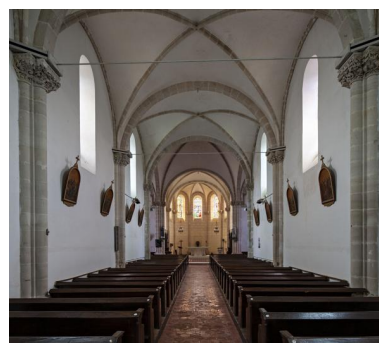
Façade occidentale de l'église
de Sainte-Marie-du-Bois.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195301140NUCA



Vue d'ensemble.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20155300079NUCA



Flanc sud de l'église.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20215300685NUCA



Nef et chœur.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300567NUCA



Croisée et chœur.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300564NUCA



Croisée et nef, vues depuis le chœur.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300566NUCA



Bras sud du transept.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300533NUCA



Bras nord du transept.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300565NUCA



Vue de l'intérieur de la
tour-clocher depuis la nef.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300534NUCA



Arcades décoratives du
bras nord du transept.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300542NUCA



Chapiteaux sculptés de la
pile nord-est de la croisée.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300544NUCA



Chapiteaux de la pile
sud-ouest de la croisée.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300541NUCA



Chapiteaux sculptés de la pile
nord-ouest de la croisée, signature
du sculpteur Boulay et du
commanditaire, le curé Oger,
représentation de figures fantastiques.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300535NUCA



Chapiteaux sculptés de la pile sud-est de la croisée.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300543NUCA



Chapiteaux de la pile sud-ouest de la croisée du transept de l'église de Sainte-Marie-du-Bois, détail.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300538NUCA



Chapiteaux de la pile sud-ouest de la croisée, détail.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300539NUCA



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300537NUCA



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300540NUCA



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20195300536NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

"Auguste Alleaume peintre-verrier" : présentation de l'aire d'étude (IA53004250)

Architecture religieuse de l'ancien canton de Lassay-les-Châteaux (IA53004288)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Bâton de procession du Rosaire (IM53008625) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Calice (IM53008626) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Croix d'autel (IM53008628) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Ensemble de 3 cloches (IM53008567) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Ensemble de 4 verrières à personnage : Saint Joseph et l'Enfant Jésus, saint Julien et le miracle de la source, Sacré Cœur, sainte Jeanne d'Arc (baie 3, 4, 11 et 12) (IM53008250) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Ensemble de 6 verrières décoratives (baies 5, 6, 9, 10, 13 et 14) (IM53008251) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Ostensoir soleil (IM53008627) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Saint Aimé (IM53008620) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Sainte Anne et la Vierge (IM53008624) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Saint-Faust (IM53008619) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Saint Jacques le Majeur (IM53008623) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Saint Julien (IM53008622) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Statuette-reliquaire de Saint Laurent (IM53008621) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Tableau de l'Adoration du Sacré-Cœur (IM53008630) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Tableau du Baptême du Christ (IM53008629) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Verrière (IM53008618) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois, rue Sainte-Anne

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Sainte-Marie-du-Bois (IA53004314) Pays de la Loire, Mayenne, Sainte-Marie-du-Bois,

Auteur(s) du dossier : Arnaud Bureau, Nicolas Foisneau, Amal Azzi

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de la Mayenne ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Carte postale de l'église de Sainte-Marie-du-Bois.

IVR52_20205300497NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Morgane Acou-Le Noan

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives départementales de la Mayenne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'église de Sainte-Marie-du-Bois, vue depuis l'ouest.

IVR52_20215300678NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade occidentale de l'église de Sainte-Marie-du-Bois.

IVR52_20195301140NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble.

IVR52_20155300079NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Flanc sud de l'église.

IVR52_20215300685NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Nef et chœur.

IVR52_20195300567NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Croisée et chœur.

IVR52_20195300564NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Croisée et nef, vues depuis le chœur.

IVR52_20195300566NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bras sud du transept.

IVR52_20195300533NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bras nord du transept.

IVR52_20195300565NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'intérieur de la tour-clocher depuis la nef.

IVR52_20195300534NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Arcades décoratives du bras nord du transept.

IVR52_20195300542NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile nord-est de la croisée.

IVR52_20195300544NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux de la pile sud-ouest de la croisée.

IVR52_20195300541NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, signature du sculpteur Boulay et du commanditaire, le curé Oger, représentation de figures fantastiques.

IVR52_20195300535NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile sud-est de la croisée.

IVR52_20195300543NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux de la pile sud-ouest de la croisée du transept de l'église de Sainte-Marie-du-Bois, détail.

IVR52_20195300538NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux de la pile sud-ouest de la croisée, détail.

IVR52_20195300539NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.

IVR52_20195300537NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.

IVR52_20195300540NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chapiteaux sculptés de la pile nord-ouest de la croisée, détail.

IVR52_20195300536NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation